

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 3 décembre 2015

Date de convocation : 26/11/2015

Présents : Mmes et MM : Philippe BERNARD - Nathalie BOSVIEL - Maurice GALLET - Fabienne JAILLET - Guy LACROIX - Catherine MAIGNAN - Magalie MEUNIER - Michel MONNOYEUR - Marie-Hélène MARECHAL - Hervé PAGET.

Absents excusés : Antoine BORNOT, donne procuration à Nathalie BOSVIEL.

Secrétaire de séance : Fabienne JAILLET.

1) Organisation des élections régionales (2^{ème} tour. 13 décembre 2015).

8H à 10H30 : Nathalie BOSVIEL, Catherine MAIGNAN, Magalie MEUNIER.

10H30 à 13H : Fabienne JAILLET, Guy LACROIX, Michel MONNOYEUR.

13H à 15H30 : Philippe BERNARD, Marie-Hélène MARECHAL, Maurice GALLET

15H30 à 18H : Maurice GALLET, Jacques CART, Patrick DELERBA

2) Indemnités de conseil au comptable du Trésor.

Le conseil décide à l'unanimité d'octroyer une indemnité de conseil au trésorier de 50% pour l'année 2015, soit un montant de 110.13 € Brut.

3) Révision de la location des terrains exploités par M. Compagnon

Suite à l'échange de terrain entre la commune et M. Compagnon en date du 22/06/2015, concernant la parcelle U62 d'une superficie de 11a 25ca cédée à la commune, il convient de revoir la superficie totale des parcelles louées à compter de l'année 2015, soit 1ha 21a 41 ca contre 1ha 32a 66ca.

Accord du conseil à l'unanimité.

4) Point sur les travaux

- Réfection du mur de la place du village : la subvention parlementaire de Gérard Bailly d'un montant de 2 242 € est accordée, la subvention DETR d'un montant de 3 670 € est accordée sur la réserve 2016. Il reste 3 261.18 € à la charge de la commune. Les travaux peuvent commencer.
- Remplacement des fenêtres dans le bâtiment de la mairie : la subvention DETR d'un montant de 2 287 € est accordée. Il reste 4 574.72 € TTC à la charge de la commune. Les travaux peuvent également commencer.
- Chemin piéton de l'abribus à l'entrée du village : la subvention au titre des amendes de police à hauteur de 25% d'un montant de 4 029 € est accordée.

5) Questions diverses.

- Remplacement des lampes : l'entreprise Bouygues doit faire une proposition pour un éclairage LED. Une rencontre est prévue le 9 décembre.
- La gendarmerie nous informe d'une recrudescence des cambriolages dans la région.
- L'acte notarié pour la vente d'une parcelle de 41ca à M. et Mme SAHIN a été signé le 18 novembre.

Fin de séance : 19H30

La secrétaire de séance